

Le cannabis, bon pour l'emploi

Le Canada vient de légaliser cette plante à la réputation sulfureuse. Quelque 150 000 emplois pourraient être créés

Fabrice Breithaupt

Le Canada, ses immenses forêts, ses gigantesques étendues enneigées, ses caribous, orignaux, castors et autres ours... et bientôt aussi ses vastes champs de culture de cannabis. C'est en tout cas ce que doivent espérer certains au «pays de l'érable». Le gouvernement fédéral d'Ottawa vient en effet de légaliser le cannabis récréatif. Depuis le 17 octobre, la culture, l'achat et la consommation de cette plante à la réputation sulfureuse sont ainsi autorisés.

À noter que le Canada est le second pays du monde (après l'Uruguay en 2013) et le premier pays du G20 à légaliser cette drogue considérée comme douce. Cette décision est une promesse de campagne de Justin Trudeau, élu il y a trois ans au poste de premier ministre. Elle intervient après un siècle de prohibition, durant lequel le marché (production et distribution) était contrôlé par des groupes criminels, qui ont tiré des profits estimés à plusieurs milliards de dollars chaque année. Selon le Ministère canadien de la justice, éradiquer le marché noir prendra au moins quatre ans.

Or vert convoité

Cette légalisation n'est pas seulement une bonne nouvelle pour les amateurs de cannabis au Canada. Elle l'est aussi pour l'économie.



Pour former les futurs professionnels du marché du cannabis, certains ont lancé des cours sur la production de cette plante, comme ici, au Niagara College, dans la province de l'Ontario, au Canada. REUTERS

L'institut national Statistique Canada estimait, à la fin de septembre, que 5,4 millions de Canadiens, soit 15% de la population totale du pays, achèteront cette année du cannabis légal dans des boutiques autorisées (ils seraient 4,9 millions déjà actuellement à apprécier la douceur de la «marie-jeanne»). Les 120 producteurs autorisés actuellement pourraient ne pas être en mesure de satisfaire toute la demande dans l'immédiat. Le marché du cannabis au Canada est évalué, selon les sources, entre 3 et 8 milliards de dollars, estime le cabinet Deloitte, cité en septembre par le quotidien romand «Le Temps».

Pas étonnant que l'or vert attire les convoitises. Certains ont senti venir de loin les vapeurs âcres du cannabis et ses gains potentiels. Des milliards de dollars ont d'ailleurs déjà été investis dans cette nouvelle industrie au cours des derniers mois à la Bourse de Toronto. Le leader du marché, Canopy Growth, a par exemple gagné 448% en un an et valait, le 16 octobre au soir, 13,88 milliards de dollars.

Légalisation: quel impact pour l'emploi en Suisse?

● Pour rappel, dans notre pays, le cannabis n'est pas légalisé. Seul le cannabidiol (ou CBD, produit contenant moins de 1% de THC, l'agent psychotrope) est autorisé.

Interrogée en novembre 2017 par «Le Matin Dimanche», la Fondation Addiction Suisse estime qu'environ 520 000 personnes auraient consommé du cannabis l'an dernier, alors que 50 000 en fumeraient tous les jours. Le marché de la marijuana serait évalué, grossièrement, entre 40 et 80 tonnes par an. Avec un prix de 10 francs le gramme en

moyenne à cette époque, le chiffre d'affaires annuel atteindrait entre 400 et 800 millions de francs.

Quid sur le plan de l'emploi? Interrogée par nos confrères de l'hebdomadaire dominical romand en novembre dernier, la société Holyweed, qui vend du cannabis avec moins de 1% de THC, estime qu'une légalisation du cannabis multiplierait son chiffre d'affaires «par 25», tandis que le nombre d'employés, qui fluctue entre 8 et 15 en période de récolte, pourrait facilement monter à 60, voire à 80 personnes. Ce n'est là qu'un exemple.

En novembre 2017, le nombre de producteurs de CBD enregistrés en Suisse était de 410, contre 5 en janvier de la même année, selon le «Tages-Anzeiger». Ainsi, si on se risque à une extrapolation arithmétique à partir de ces quelques chiffres, on peut estimer, grosso modo, à 24 600 (60 collaborateurs x 410 entreprises) le nombre de personnes qu'une légalisation du cannabis aurait permis d'employer en Suisse en 2017 déjà.

Le cas du Colorado (*lire ci-contre*) permet de tenter une comparaison. La légalisation du

cannabis, il y a quatre ans, y a créé 18 000 emplois dans cet État des États-Unis peuplé de 5,6 millions personnes, soit une proportion de 1 personne travaillant dans le cannabis pour 311 habitants. En Suisse, où vivent 8,3 millions de personnes, cette proportion serait presque équivalente: 1/337 habitants (si on reprend notre estimation grossière plus haut).

Si ces chiffres sont bien entendus à prendre avec des pincettes et restent à confirmer par un calcul plus fin, ils semblent déjà en eux-mêmes relativement intéressants. **F.B.**

L'exemple du Colorado

Du bon pour l'économie donc, mais aussi pour le marché du travail. Quelque 150 000 emplois pourraient être créés au Canada grâce au cannabis, toujours selon Deloitte.

Aux États-Unis voisins, l'exemple des 8 États qui ont déjà légalisé le cannabis laisse songeur. Par exemple, au Colorado (où la marijuana est légale depuis 2014), plus de 18 000 emplois équivalents plein-temps ont été créés en 2015 (dont près de 12 600 emplois directs), selon une étude de Marijuana Policy Group (une entreprise de consulting politique et économique) datée d'octobre 2016.

À la recherche du bonheur (au travail)

L'œil du pro

Vincenzo Ganci
Headhunter



Y a-t-il une recette pour le bonheur ou s'agit-il d'une recherche sans fin, nous occupant toute une vie? Sans entrer dans un débat philosophique, pourtant très intéressant, et en se basant sur les témoignages recueillis grâce à notre métier, il est vrai que, dans notre société occidentale, la sphère professionnelle joue un rôle important, voire crucial, dans cette réflexion. Le travail peut devenir un lieu d'épanouissement ou de souffrance.

Alors y a-t-il une solution pour mener une vie heureuse, équilibrée et épanouissante au travail? Aimer ce que l'on fait au quotidien

est certainement un moteur puissant. C'est ce qui nous donne l'énergie pour continuer à avancer, apprendre, et nous améliorer, sans compter nos heures.

Certains de mes camarades d'école savaient à 10 ans ce qu'ils voulaient devenir, celui-ci architecte, celui-là cheminot... Et ils l'ont fait! Heureux ceux qui ont eu une vocation très tôt dans leur vie et qui ont réalisé un rêve d'enfance. Mais avec notre expérience de recruteur, nous pouvons affirmer que ces gens-là font partie d'une infime minorité. Les circonstances qui dictent bien plus souvent le choix d'une carrière professionnelle sont le hasard et la nécessité.

Le hasard parce que nous choisissons des formations qui nous mènent à des premiers emplois (de nos jours de plus en plus fréquemment des stages) et qui, presque malgré eux, déterminent l'étape

professionnelle suivante. Un peu comme le médecin qui ne pensait pas devenir pédiatre mais qui a trouvé son premier poste d'interniste en pédiatrie et qui a continué sur cette voie.

«Le travail peut devenir un lieu d'épanouissement ou de souffrance»

La nécessité ensuite parce qu'il faut bien vivre, remplir le frigo, s'entretenir et entretenir sa famille et même partir en vacances de temps à autre.

La bonne nouvelle est que hasard et nécessité n'empêchent rien en une affection, voire un amour pour son métier. C'est en exerçant une profession qu'on la maîtrise, qu'on gagne la confiance et la re-

connaissance de nos clients autant que de nos collègues, et qu'on l'apprécie avec le temps et dans la durée.

Et puis, il y a ceux qui prennent comme métier leur passion, leur hobby, et ceux-là déchantent bien souvent. Faire un métier de ce que l'on aime faire par pure passion et comme loisir ne donne pas les mêmes récompenses émotionnelles que ce que l'on fait professionnellement: si on aime vraiment faire de la pâtisserie, mieux vaut ne pas ouvrir une pâtisserie, car on deviendrait alors patron de PME avec toutes ses contraintes et l'on ferait probablement moins de gâteaux qu'avant!

Il y a donc plusieurs façons de choisir son métier (ou ses métiers), mais il n'y a qu'une façon d'en être vraiment satisfait, c'est de l'aimer.

www.gancipartners.com

Église réformée

100 ans

Le 27 octobre 1918 ont été nommées les premières pasteures de Suisse à Zurich: Rosa Gutknecht (1885-1959) et Élise Pfister (1886-1944). L'Église réformée zurichoise a même été la première d'Europe à ordonner des femmes. Les pionnières sont devenues pasteures juste avant la grève générale de 1918, rappelle l'Église cantonale réformée de Zurich. Les droits des femmes faisaient alors partie des revendications. Comme les femmes n'avaient pas le droit de vote, elles ne pouvaient occuper de fonctions publiques et diriger des paroisses. Rosa Gutknecht et Élise Pfister étaient assistantes de leurs collègues masculins, avec des salaires inférieurs. Elles tenaient toutefois des offices et remplissaient d'autres fonctions. **ATS**

Aviation

Ryanair signe des accords

Ryanair a signé une série d'accords sur les conditions de travail avec des syndicats de pilotes au Portugal, au Royaume-Uni et en Italie. Les accords prévoient de meilleures conditions de travail et surtout la négociation d'une convention collective. Ils ont été conclus avec des syndicats qui sont loin d'avoir été les plus virulents lors du conflit social auquel fait toujours face la compagnie à bas coûts irlandaise. Ils représentent des avancées pour Ryanair mais sont donc loin de régler la fronde sociale déclenchée par les pilotes dans certains pays. En Allemagne, un accord est possible «probablement dans les trois prochaines semaines», a toutefois déclaré lors d'une conférence de presse à Berlin mercredi le directeur général de Ryanair, Michael O'Leary. **ATS**

Apprentissage Décrocher son CFC d'assistante médicale par la VAE, c'est possible **Page 2**

Formation Genève se prépare à accueillir le plus grand salon romand des métiers **Page 8**